

Centre guy Bolsslère Avenue Jacques Chastellain 76 000 ROUEN

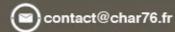
PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR LE 21 FEVRIER 2022

Le 21 FEVRIER 2022 à 18H30, les membres du bureau directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis au Centre Performance Glace suivant les restrictions sanitaires imposées. Le bureau directeur est présidé par Mr QUEMION Dominique. Il a été noté la participation de 7 membres du bureau directeur.

 Présents: MME CHAUMONT Nadine, MR COLLET Pierre, MR LA ROCHELLE Dany, MR MANIN Didier, MME PLAQUEVENT Catherine, MR QUEMION Dominique, MME VILLAIN Corinne Invité:/

ORDRE DU JOUR

- Point trésorerie : Mme Plaquevent et Mr La Rochelle présentent un budget prévisionnel de cette saison 2021-2022.
- Arbitrage : De nombreux licenciés ont passés leur niveau d'arbitrage et ont été reçus. Une remise officielle de diplômes aura lieu. Mme Villain s'occupe d'organiser cet évènement.
- Para Hockey: une nouvelle subvention par l'ANS pourrait être demandée pour cette section mais il faut se renseigner si d'autres actions pour le char peuvent aussi être complémentaires dans le cadre de ce dispositif.
- Nouveau coach : en étude pour le moment.
- Finale U17 Excellence et U20 Excellence : le Char va se positionner sur des dates (Mr Richer étudie la faisabilité par rapport aux prévisions sur le planning glace). Un retour à la zone Nord Est doit être fait rapidement.
- Actions envisagées au char suite au nouveau protocole et à la reprise des activités (tournois, PFPZ, TFPZ, matchs...). La FFHG a autorisé cette reprise. La ligue n'a pas communiqué sur cette reprise avec le char mais peut-être directement avec le staff. Un retour d'informations serait souhaitable pour les membres du bureau. Des tournois de fin de saison sont en prévision sur certaines catégories.
- Evènement entreprise en prévision.
- Nouveau mini bus : le nouveau mini bus devait être livré mais le covering a pris du retard.
- Saison 2022-2023 : Mr Quemion souhaite qu'une commission travaille sur différents points pour le début de la saison prochaine. Ce sujet sera abordé lors du prochain comité directeur.
- Intervention du Char dans les écoles : Les membres du bureau directeur ont décidé que cette action menée par la Mairie de Rouen ne soit pas renouvelée



Club de Hockey Amateur de Rouen



Centre guy Bolssière Avenue Jacques Chastellain 76 000 ROUEN

pour la saison prochaine. Mme Chaumont va prévenir la responsable de cette action à la ville.

- Un point est fait sur les interventions des personnes extérieures au sein du char. Il y a une personne de l'espar qui intervient sur l'école de hockey, Mr Quemion va communiquer avec la présidente de l'Espar à ce sujet.
- Rappel des règles de prise en charge des tournois dans les catégories : il est rappelé que ce sont les parents des joueurs sélectionnés qui règlent les frais engendrés par ces tournois (inscription, repas) ainsi que les frais du coach (repas, hébergement, transport). L'entraineur de la catégorie concernée doit établir un budget prévisionnel et demander la somme calculée à chaque enfant avant le tournoi. La totalité sera récupérée par l'entraineur ou le responsable d'équipe et sera remise à Mme Plaquevent avant ledit tournoi.
- Affaire HC74 : un joueur de Rouen a été entendu car une diffusion vidéo d'une charge (pénalisée par le corps arbitral) lors d'un match Rouen HC74 U17 a circulé sur certains réseaux. Ce joueur a été sanctionné et devra présenter ses excuses lors du prochain match.
- Mme Chaumont signale que l'organisme Log'in prévention a présenté un devis pour établir une charte numérique au sein du char. Ce devis sera présenté au prochain comité directeur. Toutefois l'ensemble des membres du bureau directeur est favorable à cette charte.
- Grève du personnel gestionnaire de la glace : lors d'un match loisirs, le personnel a signalé au dernier moment une grève. Cela a engendré un déplacement d'une équipe de la région parisienne et l'annulation du match. Le char trouve regrettable de ne pas être prévenu au moins la veille pour anticiper ce type de désagrément. Un dialogue va être établi avec le personnel de la patinoire afin de pouvoir anticiper ce genre de situation.
- Une date doit être proposée pour la venue d'une école primaire en avril sur un vendredi. Mme Chaumont va demander à Mr Richer et Mr Jean.
- Collecte des Restaurant du Cœur : le 04 Mars 22 dans 2 centres commerciaux par la catégorie U15. Mme Chaumont attend la liste des joueurs présents pour la communiquer à l'association.
- Les membres du bureau directeur souhaitent que la réunion hebdomadaire du staff soit organisée avec tous les salariés pour que l'information des activités du club soit diffusée à l'ensemble du personnel et des membres du bureau directeur. Un rapport hebdomadaire de cette réunion sera réalisé par le manager et diffusé aux salariés et aux membres du bureau directeur afin d'améliorer la communication interne.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H15. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du bureau directeur qui s'est tenu le 21/02/2022.

MR QUEMION Dopfinique.

Président ∠

Mme CHAUMONT Nadine

Secrét<u>aire Général</u>



